

Délibération n° 20250125-017

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 15 octobre 2025

Objet : MISE À JOUR DU
PLAN DE FINANCEMENT
RÉSEAU DE CHALEUR
SAINT-SATURNIN

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelynne BRUN

Date de convocation :
10 octobre 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 143

Présents : 23

Pouvoir : 1

Votants : 24

Pour : 22

Contre : 0 –

Abstention : 0 –

Ne prend pas part au vote :

2 - (RAYNAUD Dominique,
EGLI Eric)

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à neuf heures et quinze minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Salle de réunion Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité syndical a de nouveau été convoqué le 15 octobre 2025 à neuf heures, en application des articles L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans les locaux de Territoire d'Énergie Puy de Dôme à Cournon d'Auvergne.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, BRUN Evelynne, DUCOING Guy, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, COUPAT Sylvie, DEMAY André, PRADIER Alain, RAYNAUD Dominique, JARLIER Dominique, DAUPHIN Serge, EGLI Eric, BARRASSON Bernard, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LAMOUREUX Jean-François, RABY Laurent, DROZDZ Chantal, DONNET Anne-Michèle, ANDANSON Alain

Suppléants ayant pouvoir :

BOISNAULT Christian

Pouvoirs :

GUILLAUME Stéphane donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien

Secrétaire de séance : Mme BRUN

MISE À JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT RÉSEAU DE CHALEUR SAINT-SATURNIN

Exposé du Président,

Par délibération du Comité Syndical du 14 Janvier 2023, TE63 s'est doté de la compétence optionnelle mentionnée à l'article L.2224-38-I du CGCT, en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid.

Suite au transfert de compétence optionnelle « Réseaux de chaleur et de froid » de la commune de SAINT-SATURNIN le 15 Mai 2024, TE 63 a accepté cette demande de transfert de compétence lors du Comité Syndical du 26 Octobre 2024.

Un Marché de Maîtrise d'Œuvre a été attribué le 18 février 2025 pour le projet de réseau de chaleur de La Saint-Saturnin, et un marché alloti de travaux est en cours d'attribution.

Le Président informe l'assemblée que le projet est éligible à des aides et subventions.

Dépenses (€)	H.T.	Recettes (€)	
Travaux	404 304 €	<u>Aides publiques</u>	
Maîtrise d'œuvre	33 500 €	Fonds Chaleur ADEME	143 460 €
Frais divers (CT & SPS, publicité, trésorerie)	36 000 €	Département	32 895 €
Etudes (géomètre, sol, topo, amiante, plomb)	7 600 €	<u>Autofinancement</u>	
		CEE	299 640 €
		Fonds Propres	5 409 €
Total	481 404 €	Total	481 404 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Adopte le projet du réseau de chaleur de la Saint-Saturnin pour un montant de 481 404 € HT
- Adopte le plan de financement ci-dessus
- Autorise le Président à effectuer toutes les démarches dans le but de :
 - Solliciter une subvention de 143 460 € auprès de l'ADEME au titre du fonds chaleur
 - Solliciter une subvention de 32 895 € auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme au titre du soutien au développement de la filière bois-énergie
 - Valoriser les Certificats d'Economies d'Energie dans le cadre du dispositif Coup de Pouce

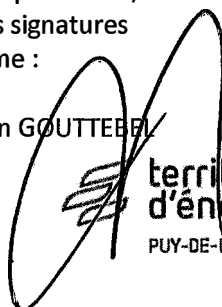
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL


**territoire
d'énergie**
PUY-DE-DÔME